<u>Déclaration de sinistre au constructeur</u> Construction

Posté par: lettres types

Publiée le : 30/11/2007 16:18:03

NomAdresseCode postal, ville Nom du constructeur Adresse

Code postal, ville

Ville, date Lettre recommandée avec avis de réceptionMonsieur (ou Madame),Par contrat en date du … (indiquer la date de signature du contrat de construction), vous avez exécuté la construction d'une maison (ou autre) dont je suis propriétaire.Or, j'ai remarqué récemment des désordres qui menacent la solidité de l'ouvrage (décrire le type de désordre : par exemple, des fissures).Je vous demande donc, en application de l'article L. 111-13 du Code de la construction et de l'habitation, de venir constater vous-même le dommage et d'effectuer les travaux de réparation qui s'imposent.Veuillez croire, Monsieur (ou Madame), à l'expression de mes salutations distinguées.Signature

Déclaration de sinistre au constructeur